

LCN, jeudi 26 février 2009

Ottawa

Crise de l'information au fédéral

Normand Rhéaume

LCN

Un rapport spécial déposé au parlement fait état de graves lacunes dans l'accès à l'information sous le gouvernement Harper.

Le Commissaire à l'information du Canada, Robert Marleau, pose un diagnostic alarmant sur la détérioration de la gestion de l'information au sein du gouvernement fédéral depuis plusieurs années.

Le rapport parle d'une crise caractérisée par des problèmes systémiques qu'il résume ainsi: une gestion de l'information largement défailante; un processus de consultation aux effets pervers; des lacunes chroniques en ressources humaines et en formation et une absence flagrante de leadership aux plus hauts échelons du gouvernement.



Le rapport constate que le délai de 30 jours prévu par la loi pour répondre à une demande d'accès à l'information est en train de devenir l'exception plutôt que la règle.

M. Marleau a fait état de multiples retards et délais qui font en sorte qu'une réponse n'est donnée qu'après plusieurs mois.

L'analyse de la performance de dix institutions fédérales en 2007-2008 conclut que six d'entre elles ont affiché un rendement sous la moyenne, dont l'Agence des services frontaliers et le ministère de la Défense.

Les pires résultats pour l'accès à l'information ont été observés à la Gendarmerie royale du Canada et dans trois ministères: Travaux publics et Services gouvernementaux, Santé et Affaires étrangères et Commerce international.

Par contre, le ministère de la Justice a droit à des éloges et Bibliothèque et Archives Canada obtient une très bonne note.

Deux organismes se situent dans la moyenne, soit le Bureau du Conseil privé et le ministère des Ressources naturelles.

Le commissaire Marleau conclut que le système fédéral d'accès à l'information a besoin de discipline et que les autorités gouvernementales n'envoient pas les bons signaux à cet égard.